

Produit

ORALITE® FTP 300 est une bande souple et flexible, recouverte de textile jaune fluo, avec une bande centrale rétroréfléchissante en microbilles de verre. La bande ORALITE® FTP 300 est conçue pour application couture sur des vêtements de pompiers, dans la mesure où elle permet une reconnaissance immédiate des pompiers dans les conditions actuelles exigeantes de la lutte contre l'incendie. La bande est disponible dans une largeur pleine de 50 mm ou 75 mm.

Composition

La bande ORALITE® FTP 300 se compose d'un tissu à coudre jaune fluo 100 % coton, avec une bande centrale de lentilles apparentes rétroréfléchissantes grand angle.

Homologation du produit

La bande centrale en microbilles de verre en tant que telle dépasse les exigences de la norme EN ISO 20471:2013, lorsqu'elle est fournie comme bande de 50 mm. Cependant, la bande ORALITE® FTP 300 ne peut pas être utilisée pour certifier les vêtements conformes à la norme EN ISO 20471:2013, car la partie rétroréfléchissante ne répond pas à la largeur minimale de 50 mm. Le support répond aux exigences du matériau de support jaune fluo à l'état neuf (clause 5.1), après exposition à une chaleur convective de 180° C pendant 5 minutes. Le fond répond aussi aux exigences du matériau de fond jaune fluo (clause 5.1) après avoir été soumis à 40 cycles de lavage 60° C conformément à la norme EN ISO 20471:2013 ou après 25 cycles à 90° C conformément à la norme EN ISO 20471:2013 ou après 25 cycles de nettoyage à sec conformément à la norme EN ISO 20471:2013. La bande centrale offre des propriétés de propagation limitée des flammes conformément à la norme EN 469:2005 et elle est aussi conforme à la norme EN 533 (Indice 3).



Couleur

ORALITE® FTP 300 est disponible dans un matériau de support jaune fluo avec une bande centrale argentée à microbilles de verre (apparence de jour). La bande centrale argentée à microbilles de verre réfléchit la lumière en blanc dans l'obscurité. La bande permet une reconnaissance immédiate de jour et dans des conditions de faible luminosité. Dans l'obscurité, la partie rétroréfléchissante accroît la visibilité du porteur de la bande.

Rétroflexion

La bande centrale (argentée) de la bande ORALITE® FTP 300 excède les exigences minimales en matière de réflectivité de la norme EN ISO 20471:2013, testée à $\theta = 0^\circ$ ou $\theta = 90^\circ$ conformément aux procédures de la norme EN ISO 20471:2013. Les coefficients de rétroflexion minimum sont fournis dans le tableau 1. La bande n'est pas sensible à l'orientation.

Résistance aux flammes

L'élément en microbilles de verre satisfait aux exigences des normes EN 469:2005, Clauses 6.1 et 6.5, et EN 14116:2008 Indice 3.

Lavage en machine

ISO 6330:2000, Méthode 2A – 40 lavages à 60° C.

Nettoyage à sec

ISO 3175:1998, Méthode 9.1 – 25 cycles.

Instructions d'application

La construction monocouche de la bande ORALITE® FTP 300 permet de piquer n'importe quelle partie de sa surface. Le nombre de points recommandé est de 8 à raison de 2,54 cm. La piqûre doit se trouver au moins à 2 mm du bord de la bande du vêtement.

Conservation

Le produit doit être utilisé dans l'année suivant la date d'expédition. Tous les rouleaux, y compris ceux en partie utilisés, doivent être conservés dans leur emballage initial, à plat. Le produit doit être stocké dans un endroit propre et sec, à l'abri de la lumière directe du soleil. Conservez-le à une température ambiante de 20° C et à 50 % d'humidité relative.

Tableau 1 – Coefficient de rétroréflexion

Angle d'observation	Angle d'entrée ($\beta_1, \beta_2=0$)			
	5°	20°	30°	40°
0,20°	330	290	180	65
0,33°	250	200	170	60
1,00°	25	15	12	10
1,50°	10	7	5	4

*Le coefficient de rétroréflexion (R' ou R_A) s'exprime en cd/lux/m²

REMARQUE IMPORTANTE

Pendant toute la durée du process de fabrication, tous les produits ORAFOL sont soumis à un contrôle qualité rigoureux. Nous garantissons qu'ils sont de qualité loyale et marchande et exempts de tous défauts de fabrication. Les informations publiées reposent sur nos analyses et nos recherches et ne constituent aucune garantie de propriétés ni aucun accord de qualité. En raison de la variété des possibilités d'utilisation des produits ORAFOL et de la constante mise au point de nouvelles applications, l'acheteur est appelé à évaluer soigneusement l'adéquation et la performance du produit dans la perspective de l'usage auquel il est destiné et assume tous les risques en corrélation avec une telle utilisation. Aucune garantie n'est assumée pour des fins différentes de celles mentionnées dans la Fiche technique ni pour des applications qui ne sont pas mises en œuvre conformément aux consignes d'utilisation d'ORAFOL.

La durabilité du produit final dépend d'une multitude de facteurs, y compris, mais sans s'y limiter, le choix et la préparation du substrat, le respect des directives d'application recommandées, le territoire géographique, les conditions d'exposition et la maintenance du matériel ORAFOL et du produit final. Les défauts du produit induits par le support ou une préparation de surface incorrecte ne sauraient engager la responsabilité d'ORAFOL.

Lors de l'utilisation des produits ORAFOL, il est nécessaire de respecter toute réglementation nationale pertinente. ORAFOL vous recommande de vous informer auprès des autorités locales à propos des prescriptions actuelles en vigueur et de vous assurer que le produit satisfait à ces exigences. Pour tout complément d'information, veuillez prendre contact avec ORAFOL.

ORALITE® est une marque déposée de ORAFOL Europe GmbH.

